

tés qui n'incombaient nullement au gouvernement Borden.

De plus, honorables messieurs, il n'y a aucun doute que le Gouvernement avait avec lui l'opinion publique lorsqu'il a assumé la tâche de nationaliser ces chemins de fer. Il avait l'appui des deux côtés du Parlement. Il n'y eut, à la Chambre des communes aucune opposition à la politique du Gouvernement lorsqu'il prit possession du Transcontinental National, Canadien-Nord et même du Grand-Tronc. Il est donc difficile de comprendre pourquoi, dans la province de Québec l'on s'est acharné à poursuivre une politique d'élimination du parti libéral-conservateur et que l'on ait poussé cette politique aussi loin.

La Chambre me permet-elle de donner quelques chiffres, confirmant ce que je viens de dire, à savoir: que le Gouvernement ne pouvait raisonnablement, adopter d'autre politique que celle qu'il a suivie? Depuis la Confédération jusqu'à nos jours, le Gouvernement a accordé des subventions se chiffrant à un demi billion de dollars, y compris la construction du Transcontinental National. Si l'on exclut ce dernier, les subsides se montent à environ \$250,000,000 et de plus nous avons garanti pour à peu près un demi billion de dollars d'obligations. Nous avons donné aux compagnies, des concessions de terrains s'élevant à trente millions d'acres. Malgré tous ces dons énormes, le Canada, au moment où nous avons nationalisé les chemins de fer, ne possédait pas en propre un seul mille de ces réseaux que nous avions subventionnés en argent, en garanties et en concessions de terrains. De 1909 à 1918, nous avons donné, au Grand-Tronc et au Grand-Tronc-Pacifique, tant en prêts qu'en garantie d'obligations, pas moins que \$70,000,000. Dans le court espace de temps qui sépare la formation du Canadien-Nord en réseau transcontinental et la nationalisation de ce chemin de fer, nous avons donné des garanties d'obligations pour un montant de \$45,000,000 et effectué un prêt de \$15,000,000; et cependant nous ne possédions pas un pouce de ce réseau. Je dis en toute sincérité que si le gouvernement d'alors, n'avait pas, en ce temps-là, nationalisé ces chemins de fer, mais les avait laissés tomber en liquidation, l'acquéreur serait arrivé à Ottawa dès l'ouverture du Parlement, et le pèlerinage annuel aurait recommencé auprès du Gouvernement du pays dans le but d'obtenir des subventions colossales. Quel que soit le gouvernement qui aurait eu alors le pouvoir, il eut été obligé de faire de nouvelles avances tel qu'énoncé plus haut.

Mes honorables amis de l'autre côté de de la Chambre, se sont fort réjouis — et à juste titre, je crois, — du vote solidaire de la province de Québec. Si j'appartenais au parti de mes honorables amis, je devrais probablement attribuer ce résultat à la bonne organisation des forces de ce parti. Toutefois il me semble que la persistance au maintien du bloc de Québec et du bloc progressiste — duquel je parlerai dans un instant — menace d'amener inévitablement la désagrégation de ce Dominion. Pourquoi la province de Québec continuerait-elle la politique d'hostilité qu'elle a adoptée durant les deux dernières élections générales contre le parti libéral-conservateur? Ce parti, durant les cinquante-cinq ans de gouvernement fédéral, depuis la Confédération jusqu'à nos jours, a administré les affaires de ce pays pendant une période de trente-quatre années à l'avantage de ce Dominion et certainement aussi à l'avantage de la province de Québec. Et cependant nous savons que durant les deux dernières élections, le cri se répandit — et cela ne peut être discuté — que le bloc de Québec devait être maintenu en excluant tout représentant du parti libéral-conservateur qui briguerait un siège au Parlement. Si l'on veut conserver les institutions représentatives de ce pays, il est de toute nécessité que chaque parti politique ait une représentation adéquate dans les conseils de la nation. Mon honorable ami doit comprendre que si, par suite d'une rumeur extraordinaire, une province refuse absolument de donner justice ou d'accorder à une grande proportion du peuple de cette province la représentation à laquelle elle a droit, sous le seul prétexte qu'elle appartient à un certain parti, l'harmonie ne peut être maintenue au Canada et nos institutions souffriront nécessairement de ces préjugés et de cette hostilité. Je puis dire de plus que les appels aux citoyens de la province de Québec, lors de la dernière élection, n'étaient pas basés sur la considération de parti et ne s'arrêtaient pas là. La lutte fut maintenue d'après une ligne de conduite qui ne s'accorde pas du tout avec nos institutions représentatives. Le but était de donner à cette province un ascendant qui la rendrait suprême dans la direction des affaires du pays. Nous voyons dans cette province des individus et des institutions les plus en vue, abandonnant les sympathies politiques qu'ils avaient manifestées depuis des années et des années, se détachant du parti auquel ils